

**MOUVEMENT DES ENSEIGNANTS DU 1<sup>ER</sup> DEGRE  
RENTREE 2026**

**ANNEXE n°1 - PAP**

**SITUATIONS TRAITÉES HORS BAREME - AVEC UN CODE PRIORITAIRE  
POSTES A PROFIL**

**Tableaux des postes nécessitant l'avis d'une commission départementale  
(entretien)**

**ENSEIGNANTS CONCERNES :**

- Les enseignants déjà titulaires d'un poste à profil, souhaitant conserver ce type de poste mais désirant l'exercer dans un autre lieu.
- Les enseignants souhaitant obtenir un poste à profil lors du mouvement départemental 2026.
- Les enseignants titulaires d'un poste à profil souhaitant changer de type de poste à profil.

**LISTE DES POSTES A PROFIL :**

Les candidatures seront examinées par une commission et feront l'objet d'un **entretien (en présentiel ou en distanciel)** ; consulter les modalités dans la liste des postes ci-après.

Les candidats devront transmettre – par mail - :

- la fiche de candidature
- une lettre de motivation
- un Curriculum Vitae

à :

- l'IEN responsable de la commission départementale
- l'IEN de la circonscription de l'affectation actuelle,
- au bureau de la gestion collective ([dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr](mailto:dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr))

**Ces postes sont proposés sous réserve de maintien après les opérations de carte scolaire.**

## Postes de conseillers pédagogiques

Code poste	Types de postes	Conditions de diplômes ou de titres	Modalité de sélection	Transmission de la candidature, par courriel, pour le 18 mars 2026, à :
1E	- Conseillers Pédagogiques Départementaux > Arts visuels > Education musicale > EPS > Langues Vivantes Etrangères > Techno. Et ressources éducatives > Mathématiques > Français > Maternelle  - Conseillers Pédagogiques Départementaux auprès de l'ADASEN	CAFIPEMF option: > AP > EM > EPS > LVE  > Maternelle  CAFIPEMF	Entretien	DSDEN de Meurthe-et-Moselle Service 1er degré – Bureau de la Gestion Collective <a href="mailto:dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr">dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr</a>
2E	Conseillers Pédagogiques auprès d'un IEN	CAFIPEMF*	Entretien	
2E	Conseillers Pédagogiques auprès d'un IEN (spécialisation EPS)	CAFIPEMF* (option EPS)	Entretien	
2E	Conseillers Pédagogiques auprès de l'IEN en charge de l'ASH	CAPPEI* et CAFIPEMF*	Entretien	Circonscription de NANCY III- Ecole pour Tous <a href="mailto:ce.ien54-nancy3@ac-nancy-metz.fr">ce.ien54-nancy3@ac-nancy-metz.fr</a>
3E	Conseiller technique en charge du numérique rattaché administrativement sur un poste de conseiller pédagogique auprès de l'ADASEN	CAFIPEMF Technologies et Ressources Educatives.	Entretien	ADASEN <a href="mailto:ce.ia54-iena@ac-nancy-metz.fr">ce.ia54-iena@ac-nancy-metz.fr</a>

## Postes en REP+ et REP

Code poste	Types de postes	Conditions de diplômes ou de titres	Modalité de sélection	Transmission de la candidature, par courriel, pour le 18 mars 2026, à :
27E	Coordonnateurs de REP+	-	Entretien	Circonscription de NANCY II <a href="mailto:ce.ien54-nancy2@ac-nancy-metz.fr">ce.ien54-nancy2@ac-nancy-metz.fr</a>
28E	Coordonnateurs de REP	-		

## Autres postes

Code poste	Types de postes	Conditions de diplômes ou de titres	Modalité de sélection	Transmission de la candidature, par courriel, pour le 18 mars 2026, à :
33E	Enseignants Référents aux Usages du Numérique	CAFIPEMF	Entretien	Circonscription de NEUVES-MAISONS <a href="mailto:ce.ien54-neuves-maisons@ac-nancy-metz.fr">ce.ien54-neuves-maisons@ac-nancy-metz.fr</a>
38E	Coordonnateur ruralité	-	Entretien	Circonscription de LUNEVILLE <a href="mailto:ce.ien54-luneville@ac-nancy-metz.fr">ce.ien54-luneville@ac-nancy-metz.fr</a>
39E	Référent Directeur	Etre directeur en poste	Entretien	Circonscription de LONGWY 2 <a href="mailto:ce.ien54-longwy2@ac-nancy-metz.fr">ce.ien54-longwy2@ac-nancy-metz.fr</a>

### **Postes relevant de l'Ecole Inclusive**

<b>Code poste</b>	<b>Types de postes</b>	<b>Conditions de diplômes ou de titres</b>	<b>Modalité de sélection</b>	<b>Transmission de la candidature, par courriel, pour le 18 mars 2026, à :</b>
50	Enseignant en dispositif d'auto-régulation (DAR)	CAPPEI de préférence	Entretien	Circonscription NANCY III <a href="mailto:ce.ien54-nancy3@ac-nancy-metz.fr">ce.ien54-nancy3@ac-nancy-metz.fr</a>
51	Coordonnateur de Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS)	CAPPEI de préférence	Entretien	Circonscription NANCY III <a href="mailto:ce.ien54-nancy3@ac-nancy-metz.fr">ce.ien54-nancy3@ac-nancy-metz.fr</a>

**DESCRIPTION DES POSTES A PROFIL – GERES HORS BAREME – NECESSITANT  
L'AVIS D'UNE COMMISSION DEPARTEMENTALE**

**1) POSTES DE CONSEILLERS PEDAGOGIQUES DEPARTEMENTAUX**

- EN ARTS VISUELS (LIBELLE : C.P. AR. PL.)
- EN EDUCATION MUSICALE (LIBELLE : C.P. ED. MU.)
- EN EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
- EN LANGUES VIVANTES ETRANGERES (LIBELLE CP LV)
- EN TECHNOLOGIE ET RESSOURCES EDUCATIVES (LIBELLE : C.P.TECHN.)
- EN MATHEMATIQUES
- EN FRANCAIS

Les conditions requises pour pouvoir être nommé(e) à titre définitif sur ces postes sont les suivantes :

- être titulaire du CAFIPEMF, avec si besoin l'option correspondante (Éducation Musicale, Arts Plastiques, EPS, Langues Vivantes Etrangères).
- passer un entretien auprès d'une commission spécialisée.

Il est demandé aux candidats souhaitant avoir de plus amples informations, de prendre contact, dès à présent, avec l'Adjointe au Directeur académique : [ce.iena54@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.iena54@ac-nancy-metz.fr)

Une lettre de motivation devra être adressée, par courriel, à la DSDEN de Meurthe-et-Moselle - Service du 1er degré - bureau de la gestion collective, [dSDEN54-mouvement@ac-nancy-metz.fr](mailto:dSDEN54-mouvement@ac-nancy-metz.fr) – **pour le 18 mars 2026** avec copie à leur IEN de circonscription.

IMPLANTATION		
RNE	Spécialités et implantation des postes	Nombre de postes
0549999A	Arts Visuels (DSDEN de Meurthe-et-Moselle - NANCY)	2
0549999A	Education Musicale (DSDEN de Meurthe-et-Moselle - NANCY)	1
0549999A	EPS (DSDEN de Meurthe-et-Moselle - NANCY)	1
0549999A	Langues Vivantes Etrangères (DSDEN de Meurthe-et-Moselle - NANCY)	2
0549999A	Technologie et Ressources éducatives (DSDEN de Meurthe-et-Moselle - NANCY)	1
0549999A	Mathématiques (DSDEN de Meurthe-et-Moselle - NANCY)	1
0549999A	Français (DSDEN de Meurthe-et-Moselle - NANCY)	1

**\* POSTE DE CONSEILLER PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTAL MISSION MATERNELLE**

**Affectation** : auprès de l'IEN Pré-élémentaire du 54 (DSDEN 54)

**Secteur intervention** : département

**Quotité de travail** : 100%

**Missions de suivi de la mise en œuvre de la politique départementale pour l'école maternelle**

- Contribution au déploiement du Plan Maternelle

- Participation à la réflexion conduite aux niveaux départemental et local pour déployer ce plan.
- Accompagnement des équipes de circonscription et des maîtres formateurs dans leur réflexion concernant la mise en œuvre de modules de formation et la production d'outils pédagogiques visant à renforcer les compétences pédagogiques et didactiques des enseignants des classes maternelles.
- Concourir à l'élaboration de modalités de travail et de formation pluri-catégorielle avec les partenaires, levier de scolarisation de tous les enfants dès l'âge de 3 ans.
- Suivre les actions visant la cohérence et la continuité des enseignements et des apprentissages de l'école maternelle au CP.

- Impulsion, accompagnement et suivi d'actions innovantes en prenant appui sur le réseau des 4 écoles maternelles d'application.

- Veille pédagogique et contribution à la réalisation de ressources pédagogiques et didactiques départementales (Site 54, Lettre départementale de l'école maternelle, Usages des outils numériques).

- Suivi des dispositifs relevant de la *Scolarisation des enfants de moins de 3 ans*.

**Compétences, qualités et expériences requises**

- Être titulaire du CAFIPEMF spécialisé maternelle, ou à défaut d'un CAFIPEMF généraliste, et avoir une expérience dans les domaines de la formation, de l'animation, de la conduite de projet et du travail en équipe de circonscription.

- Avoir une expérience d'enseignement en maternelle qui a permis de développer des connaissances précises et actualisées :

- sur les enjeux du cycle 1 d'un point de vue didactique et pédagogique ;
- sur les problématiques relatives à l'enfant de deux à six ans (développement, langage, construction du nombre, éducation physique) ;
- sur les leviers de la coéducation.

- Avoir des qualités d'organisation, d'anticipation, d'analyse et d'écoute pour travailler en équipe.

- Avoir des compétences dans le domaine numérique : maîtrise des outils bureautique (traitement de texte et tableur), formation à distance (M@gistère), multimédia (traitement du son et de l'image ; ENT).

Il est demandé aux candidats souhaitant avoir de plus amples informations, de prendre contact, dès à présent, avec l'IEN pré-élémentaire.

Une lettre de motivation devra être adressée, par courriel, à la DSDEN de Meurthe-et-Moselle - Service du 1er degré - bureau de la gestion collective, [dSDEN54-mouvement@ac-nancy-metz.fr](mailto:dSDEN54-mouvement@ac-nancy-metz.fr) – **pour le 18 mars 2026** avec copie à leur IEN de circonscription.

IMPLANTATION		
0549999A	Maternelle (DSDEN de Meurthe-et-Moselle - NANCY)	1

#### \* **POSTES DE CONSEILLER PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTAL auprès de l'ADASEN**

**Affectation** : auprès de l'ADASEN du 54 (DSDEN 54)

**Secteur intervention** : département / académie

**Quotité de travail** : 100%

#### **Poste n°1 :**

#### **Missions principales**

- Contribuer à la coordination entre la DSDEN (en lien étroit avec ses services) et l'INSPE dans le cadre de la formation initiale des professeurs des écoles stagiaires et de l'accueil en stage des étudiants M1 et M2.
- Organiser la tenue des épreuves et la formation des candidats CAFIPEMF
- Participer activement à l'élaboration, à l'organisation, à la structuration, au suivi et à l'évaluation des actions de formation départementale dans le cadre du volet départemental (PDFC) du plan formation académique.
- Contribuer au programme de formation des formateurs (CPC-CPD-ERUN-EMF-DEA) mis en place dans le département et à son évaluation.
- Assurer une veille pédagogique et contribuer à la réalisation de ressources pédagogiques et didactiques départementales.
- Participer à diverses commissions, groupes de travail et comités de pilotage (y compris au plan académique), à des conseils d'inspecteurs, à des jurys d'examens et de concours, etc.
- Participer au recrutement des contractuels et organiser leur formation.

#### **Compétences, qualités et expériences requises**

- Être titulaire du CAPFIPEMF
- Avoir une expérience dans les domaines de la formation, de l'animation, de la conduite de projet et du travail en équipe de circonscription.
- Être en mesure d'articuler savoirs théoriques et pratique professionnelle.
- Savoir analyser les démarches d'enseignement.
- Avoir des qualités d'organisation, d'anticipation, d'analyse et d'écoute pour travailler en équipe dans le cadre institutionnel.
- Savoir élaborer et construire des projets à l'échelle du département, notamment partenariaux
- Faire preuve d'une grande loyauté institutionnelle, des qualités de discrétion et de confidentialité, un sens du contact et des responsabilités.
- Avoir des compétences dans le domaine numérique : maîtrise des outils bureautique (traitement de texte et tableur), formation à distance (M@gistère)

## Poste n°2

### **Missions principales**

- Apporter à l'ADASEN une aide technique dans le suivi et la mise en œuvre des politiques ministérielles (traitement d'enquêtes, recueil de données...), pour l'exploitation, le traitement des enquêtes dans le champ des pratiques de terrain et en lien étroit avec les services de la Direction Départementales.
- Travailler en étroite collaboration avec le référent départemental, les IEN, les équipes de circonscription et les écoles dans le cadre du renforcement du volet prévention du Plan interministériel de lutte contre le harcèlement (programme PHARE).
- Accompagner les équipes de circonscription dans leur réflexion concernant la gestion des élèves au comportement perturbateur.
- Accompagner la mise en œuvre de l'évaluation des écoles dans le département afin de permettre une complémentarité entre la démarche d'auto-évaluation et d'évaluation externe.
- Aider à la conception de projets, à leur régulation, selon le programme de travail construit par l'ADASEN.
- Participer à la création du programme de formation des formateurs (CPC-CPD-ERUN-EMF-DEA) mis en place dans le département.
- Contribuer à la création du plan départemental de formation.
- Participer à diverses commissions, groupes de travail et comité de pilotage (y compris au plan académique), à des jurys d'examens et de concours, etc.

### **Compétences, qualités et expériences requises**

- Être titulaire du CAPFIPMF
- Avoir une expérience dans les domaines de la formation, de l'animation, de la conduite de projet et du travail en équipe de circonscription.
- Avoir des qualités d'organisation, d'anticipation, d'analyse et d'écoute pour travailler en équipe dans le cadre institutionnel.
- Savoir élaborer et construire des projets à l'échelle du département, notamment partenariaux.
- Faire preuve d'une grande loyauté institutionnelle, des qualités de discrétion et de confidentialité, un sens du contact et des responsabilités.
- Avoir des compétences dans le domaine numérique : maîtrise des outils bureautique (traitement de texte et tableur), formation à distance (M@gistère)

Il est demandé aux candidats souhaitant avoir de plus amples informations sur ces 2 postes, de prendre contact, dès à présent, avec l'Adjointe au Directeur académique : [ce.iena54@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.iena54@ac-nancy-metz.fr)  
Une lettre de motivation devra être adressée, par courriel, à la DSDEN de Meurthe-et-Moselle - Service du 1er degré - bureau de la gestion collective, [dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr](mailto:dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr) – **pour le 18 mars 2026** avec copie à leur IEN.

IMPLANTATION		
0549999A	CPD auprès de l'ADASEN (DSDEN de Meurthe-et-Moselle - NANCY)	2

## **2) POSTES DE CONSEILLERS PEDAGOGIQUES AUPRES D'UN INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE**

Les conditions requises :

Être titulaire d'un CAFIPEMF pour postuler pour un poste de conseiller pédagogique auprès d'un IEN (libellé : CPC - Conseiller pédagogique IEN (1D) dans la liste des postes) ou être titulaire d'un CAFIPEMF option EPS pour un poste de conseiller pédagogique en EPS (libellé : CPEP - Conseiller pédagogique pour l'EPS).

### **\* Particularités du Poste Conseiller Pédagogique Ecole pour Tous (ASH)**

Être titulaire d'un CAFIPEMF et du CAPPEI pour postuler pour un poste de conseiller pédagogique auprès de l'IEN Ecole pour Tous (ex ASH)

Le conseiller pédagogique Ecole pour Tous exerce des Missions des conseillers pédagogiques du premier degré ; circulaire n°2015-114 du 21-7-2015. C'est un enseignant maître formateur du premier degré qui a exercé en école et sur un poste qui relève de la grande difficulté scolaire ou de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Placé sous l'autorité de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale, le CP-ET exerce ses activités sous la responsabilité de l'inspecteur, conseiller technique Ecole inclusive (IEN-ET) dont il est un collaborateur direct, au sein du service départemental du Pôle de l'Ecole inclusive. Il a un rôle pédagogique d'animation, de conseil et de formation auprès des enseignants du premier et du second degré du département. Il inscrit son action dans le cadre des programmes et des priorités nationales, du programme de travail académique et départemental et des axes de l'action conduite par l'IEN-ET.

## **Connaissances et compétences mobilisables**

Le CP-ET, doit avoir :

- une connaissance assurée du système éducatif et de la politique inclusive ;
- une connaissance des textes législatifs relatifs à l'Ecole inclusive ;
- une maîtrise des enjeux éthiques et philosophiques de l'éducation inclusive ;
- une maîtrise des parcours de formation des élèves (premier et second degré) et en particulier des élèves en situation de handicap ;
- une maîtrise des procédures de la MDPH ;
- une connaissance du secteur médico-social et du secteur de la santé ;
- une capacité à organiser et conduire des formations auprès des enseignants du premier et du second degré, des enseignants spécialisés, des AESH, des partenaires ;
- un grand sens des relations humaines et de la communication ;
- une aptitude certaine au travail en équipe et avec des partenaires variés ;
- des qualités de rigueur et d'organisation ;
- une capacité à analyser, à formuler des propositions et à organiser des synthèses ;
- des capacités d'adaptation et de gestion des situations complexes.

Ses missions s'inscrivent dans l'accompagnement de l'Ecole Inclusive :

- il œuvre à l'accessibilité
- il travaille au sein des PIAL
- il intervient en formation initiale, continue et continuée
- il accompagne à l'utilisation des outils : LPI, Cap école inclusive, Qualinclus, ...

Les enseignants désirant postuler pour un poste de conseiller pédagogique auprès d'un IEN voudront bien adresser une lettre de motivation dans laquelle devra obligatoirement figurer le type de poste de conseiller pédagogique souhaité, par courriel, à la DSDEN de Meurthe-et-Moselle - Service du 1er degré, bureau de la gestion collective – **pour le 18 mars 2026**, à [dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr](mailto:dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr) avec copie à leur IEN de circonscription.

<b>IMPLANTATION</b>		
RNE	Implantation des postes en circonscription	Nombre de postes
0542419L	BLAINVILLE	1 CPC + 1 CPC EPS
0541255W	BRIEY	2 CPC + 1 CPC EPS
0542469R	JARNY	2 CPC + 1 CPC EPS
0541262D	JARVILLE	2 CPC + 1 CPC EPS
0541257Y	LONGWY I	2 CPC + 1 CPC EPS
0541258Z	LONGWY II	2 CPC + 1 CPC EPS
0541259A	LUNEVILLE	1 CPC + 1 CPC EPS
0541260B	NANCY I	1 CPC + 1 CPC EPS
0541926A	NANCY II	2 CPC + 1 CPC EPS
0541263E	NANCY III	4 CPC Ecole pour Tous
0541402F	NEUVES-MAISONS	2 CPC + 1 CPC EPS
0541261C	POMPEY	2 CPC + 1 CPC EPS
0541265G	PONT-A-MOUSSON	2 CPC + 1 CPC EPS
0540126U	SAINT-MAX	2 CPC + 1 CPC EPS
0541266H	TOUL	2 CPC + 1 CPC EPS
0541267J	VANDOEUVRE	2 CPC + 1 CPC EPS

### **3) CONSEILLER TECHNIQUE EN CHARGE DU NUMERIQUE, RATTACHE ADMINISTRATIVEMENT SUR UN POSTE DE CONSEILLER PEDAGOGIQUE AUPRES DE L'ADASEN au DIRECTEUR ACADEMIQUE**

Le conseiller technique en charge du numérique est rattaché administrativement sur un poste de conseiller pédagogique auprès de l'Adjointe au Directeur académique.

Ce conseiller est un enseignant du 1er degré titulaire d'un CAFIPEMF TRE.

Le poste administratif est basé à la DSDEN de Meurthe-et-Moselle. Le CT travaille en étroite collaboration avec le DASEN et l'équipe de direction (DAASEN, ADASEN, SG) mais peut également intervenir :

- en circonscription,
- auprès des CPD,
- dans les groupes de travail départementaux animés par les IEN,
- dans les réunions avec les différents partenaires.

Il est en contact étroit avec les différents services de la DSDEN afin de leur permettre d'optimiser le traitement des dossiers en développant des outils numériques adaptés aux besoins locaux.

Il met en place des formations techniques, potentiellement à destination de tous les personnels, tant administratifs que pédagogiques, formations destinées à développer les compétences de ces personnels dans l'usage des outils numériques au service de leur métier.

Il travaille également en étroite collaboration avec l'IEN en charge de la mission numérique, le CPD Numérique et la conseillère formation continue auprès de l'ADASEN, notamment pour développer les compétences des équipes de formateurs autour de la plateforme M@gistère.

Le conseiller technique auprès du DASEN est recruté sur lettre de motivation et après en entretien avec le DASEN, le SG et l'ADASEN.

### **Compétences requises :**

- Titulaire du CAFIPEMF Technologies et Ressources Educatives.
- Excellente connaissance du système éducatif, du fonctionnement des services et de leurs relations avec les établissements scolaires.
- Expérience dans la conception de parcours M@gistère.
- Capacités relationnelles lui permettant de travailler à la fois avec les personnels pédagogiques et administratifs.
- Capacité à proposer et organiser des formations à destination des personnels.
- Compétences techniques particulièrement développées : traitement des données,
- Construction d'applications bureautiques (très bon niveau Excel indispensable),
- Création d'applications Web interactives en liaison avec le traitement des données.

Une lettre de motivation devra être adressée, par courriel, à l'Adjointe au Directeur académique : [ce.iena54@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.iena54@ac-nancy-metz.fr) – **pour le 18 mars 2026**, avec copie à la DSDEN de Meurthe-et-Moselle – Service du 1er degré – bureau de la gestion collective, à [dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr](mailto:dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr) avec copie à leur IEN de circonscription.

IMPLANTATION		
RNE	Implantation des postes	Nombre de postes
0549999A	NANCY - DSDEN de Meurthe-et-Moselle	1

### **27) COORDONNATEURS DE REP+**

Acteur incontournable, le coordonnateur de REP+ est chargé de la préparation des décisions du comité exécutif et de leur mise en œuvre, en conformité avec le référentiel pour l'éducation prioritaire. Présent à tous les niveaux de pilotage, il est l'interlocuteur privilégié des différents membres du réseau ; à ce titre, il se doit de créer du lien.

#### **Missions : coordination - communication - conseil technique :**

- Organiser le calendrier des réunions institutionnelles du réseau.
- S'impliquer dans la mise en œuvre des mesures pédagogiques et sur le conseil école – collège.
- Etablir l'ordre du jour des différentes réunions, sous la responsabilité des responsables du réseau.
- Assurer le secrétariat de ces réunions (convocation, compte-rendu, diffusion aux membres des différents comités, après accord des responsables).
- Assurer la circulation de l'information au sein du réseau.
- Proposer des axes de travail opératoires aux responsables du programme, et veiller sur le terrain à leur mise en œuvre dans des conditions optimales.
- Etablir et suivre un tableau de bord du réseau en adéquation avec les performances visées dans le contrat d'objectifs ; être capable d'en faire une analyse fine et de la présenter aux pilotes du réseau.

#### **Qualités et compétences :**

- Savoir se rendre disponible.
- Savoir s'impliquer dans une politique pédagogique et éducative innovante au service du réseau.
- Savoir participer à la dynamique du réseau.
- Savoir se positionner au sein du réseau et avec les partenaires.
- Savoir travailler en équipe et animer un travail collectif.
- Maîtriser les outils informatiques.

Une lettre de motivation devra être adressée, par courriel, à la circonscription de NANCY II, [ce.ien54-nancy2@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.ien54-nancy2@ac-nancy-metz.fr) – **pour le 18 mars 2026**, avec copie à la DSDEN de Meurthe-et-Moselle – Service du 1er degré - bureau de la gestion collective, [dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr](mailto:dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr) – ainsi qu'à leur IEN de circonscription.

IMPLANTATION		
RNE	Implantation des postes	Nombre de postes
0541789B	EEPU Jules Romains MAXEVILLE	1
0542211K	EEPU La Fontaine NANCY	1

## **28) COORDONNATEURS DE REP (Réseau Education Prioritaire)**

Le poste de coordonnateur de REP a vocation à être occupé par un enseignant du premier ou du second degré, déchargé de son service à mi-temps.

Le coordonnateur de REP inscrit son action dans celle définie par le responsable du REP (IEN ou Principal) et fait partie à ce titre de l'équipe de pilotage.

Il est nommé par le Directeur académique dont il reçoit une lettre de mission.

### **Rôle :**

Le coordonnateur facilite et régule la mise en application des décisions du Conseil de réseau.

Dans ce cadre, il assure la liaison et veille à la continuité des actions entre :

- les écoles du REP,
- les écoles et le collège du REP.

A ce titre, il est le partenaire privilégié et le conseiller technique de l'IEN du secteur et du Principal du collège.

- Il est en contact avec les Conseils d'école et le Conseil d'Administration du collège.
- Il élabore et actualise le projet de réseau.
- Il accompagne les équipes d'écoles dans la mise en œuvre des actions prévues dans le projet de REP.
- Il est le lien entre les partenaires extérieurs à l'Education nationale reconnus par le Conseil de réseau.
- Il coordonne et facilite les travaux des groupes de travail et de réflexion mis en place par le Conseil de réseau.
- Il propose un calendrier des réunions.
- Il établit un échéancier des actions et des évaluations en fonction des directives académiques et des contraintes locales.
- Il participe notamment aux travaux des dispositifs locaux contractualisés.
- Il assure l'information permanente des acteurs du réseau. Il est destinataire de toutes les informations relatives au fonctionnement de l'Education Prioritaire. Il assure la mutualisation des données sociales, culturelles, locales.
- Il met en relief les actions des acteurs du réseau et contribue ainsi à la valorisation de l'image de celui-ci.

Le coordonnateur de REP a une bonne connaissance des textes officiels, de la problématique des publics en difficulté sociale et scolaire et a le souci de réactiver régulièrement ses connaissances. Il peut être associé aux actions de formation spécifiques conduites à destination des personnels du réseau.

N.B. : Le coordonnateur de REP de Vandœuvre assure le lien avec le dispositif de réussite éducative.

Une lettre de motivation devra être adressée, par courriel, à la circonscription de NANCY II, [ce.ien54-nancy2@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.ien54-nancy2@ac-nancy-metz.fr) – **pour le 18 mars 2026**, avec copie à la DSDEN de Meurthe-et-Moselle – Service du 1er degré - bureau de la gestion collective, [dSDEN54-mouvement@ac-nancy-metz.fr](mailto:dSDEN54-mouvement@ac-nancy-metz.fr) – ainsi qu'à leur IEN de circonscription.

### **IMPLANTATION**

RNE	Implantation des postes	Nombre de postes
0541471F	IEN JARNY - EEPU Joliot-Curie Homécourt (Clg Almicar Zannoni HOMECOURT)	1
0541879Z	IEN JARVILLE - EEPU E. Gallé Nancy (Clg Albert Camus Jarville)	0,5
0541212Z	IEN LONGWY I - EEPU A. Iehlen Mont-Saint-Martin (Clg Anatole France Mont-Saint-Martin)	0,5
0542321E	IEN LONGWY II - EPPU J. Moulin Haucourt Moulaine (Clg Léodile Bera Longlaville)	0,5
0541070V	IEN TOUL - EEPU P. et M. Curie Toul - (Clg Croix de Metz Toul)	0,5
0542241T	IEN VANDOEUVRE - EEPU Paul Bert Vandoeuvre (Clg Simone de Beauvoir Vandoeuvre)	1

## **33) POSTES D'ENSEIGNANT REFERENT AUX USAGES DU NUMERIQUE (ERUN)**

Cette mission est placée sous la co-responsabilité de deux IEN :

- 1) Responsabilité administrative : IEN de la circonscription.
- 2) Responsabilité par rapport à la mission numérique : IEN numérique.

La mission d'un ERUN s'inscrit prioritairement dans le cadre du travail de l'équipe de circonscription, avec comme objectif premier le développement de l'utilisation pédagogique du numérique, par les enseignants et par les élèves. L'ERUN est

principalement une personne-ressource pédagogique pour exploiter les outils et les ressources numériques dans les apprentissages au quotidien dans les classes.

L'ERUN intervient sur trois types de missions :

- avec l'équipe de circonscription (formations, animations pédagogiques),
- auprès des écoles (accompagnement des enseignants, réunions avec les élus),
- au niveau départemental (équipe départementale numérique).

Les personnels intéressés par ces postes doivent être titulaires du CAFIPEMF ou d'un titre antérieur équivalent.

Une lettre de motivation devra être adressée, par courriel, à la circonscription de NEUVES-MAISONS, [ce.ien54-neuves-maisons@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.ien54-neuves-maisons@ac-nancy-metz.fr) – pour le **18 mars 2026**, avec copie à la DSDEN de Meurthe-et-Moselle – Service du 1er degré - bureau de la gestion collective, [dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr](mailto:dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr) – ainsi qu'à leur IEN de circonscription.

IMPLANTATION		
RNE	Implantation des postes en circonscription	Nombre de postes
0542419L	IEN BLAINVILLE	1
0541255W	IEN BRIEY	1
0542469R	IEN JARNY	1 + 0,5
0541262D	IEN JARVILLE	1
0541257Y	IEN LONGWY I	1
0541258Z	IEN LONGWY II	1
0541259A	IEN LUNEVILLE	1
0541260B	IEN NANCY I	1
0541926A	IEN NANCY II	1
0541263E	IEN NANCY III - ASH	1
0541402F	IEN NEUVES-MAISONS	1
0541261C	IEN POMPEY	1
0541265G	IEN PONT-A-MOUSSON	1
0540126U	IEN SAINT MAX	1
0541266H	IEN TOUL	1
0541267J	IEN VANDOEUVRE	1

### **38) COORDONNATEUR RURALITE**

#### **Missions :**

- Préparer, participer et assurer le secrétariat du comité de pilotage.
- Être le conseiller technique des pilotes du réseau : indicateurs, relevé des résultats, analyse des outils d'évaluations (tenir à jour un tableau de bord).
- Représenter les pilotes du réseau, lorsque cela est nécessaire, lors des réunions avec les partenaires institutionnels
- Contribuer à la formalisation du projet du réseau.
- Fournir un rapport d'activité en fin d'année scolaire.

#### **Favoriser l'échange et la mutualisation de ressources diverses et d'outils au sein du réseau.**

- Mettre à disposition de tous les acteurs du réseau les informations et les ressources spécifiques.
- Contribuer à l'analyse des évaluations nationales avec les équipes.
- Assurer une veille pédagogique concernant le suivi des aides pédagogiques au sein des différents dispositifs (APC - AP).
- Être une personne ressource qui peut être directement contactée par tous les acteurs du réseau afin de proposer, développer, soutenir des projets.
- Faciliter le lien entre les partenaires et les écoles et le collège.

#### **Permettre la valorisation des actions mises en œuvre au sein du réseau en particulier auprès des parents.**

- Favoriser la mise en relation, à chaque fois que cela est possible, des enseignants du réseau, et particulièrement au niveau des liaisons inter-degrés.
- Accompagner la mise en œuvre par les équipes pédagogiques des actions liées au projet de réseau.
- Impulser la mise en œuvre de dispositifs qui ont fait leurs preuves.
- Intervenir éventuellement dans certaines actions de formation aux côtés des CPC.

### **Compétences requises :**

- Connaissance du fonctionnement du système éducatif 1<sup>er</sup> degré comme 2<sup>nd</sup> degré et bonne expérience pédagogique.
- Connaissances des conditions d'exercice et des orientations nationales et académiques.
- Capacité à travailler en équipe avec des personnels de statuts et missions variés et les représentants légaux.
- Savoir adopter un positionnement permettant l'impulsion, l'innovation afin de fédérer tous les acteurs.
- Savoir s'adapter à des contextes variés.
- Une expérience périscolaire constitue une valeur ajoutée.
- Des compétences numériques de bases sont indispensables.

### **Contraintes particulières du poste :**

- Horaires élargis pour permettre les concertations en dehors des temps de classe.
- Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des enseignants du 1<sup>er</sup> degré.
- Le titulaire du poste bénéficie du régime de congés des enseignants du 1<sup>er</sup> degré.

Le coordonnateur ruralité de Cirey-sur-Vezouze intervient sur le secteur des collèges de BENAMENIL et de CIREY-SUR-VEZOUZE.

Le coordonnateur ruralité de Gerbéviller intervient sur le secteur du collège de GERBEVILLER

**Le demi-poste de coordonnateur ruralité de Gerbéviller est combiné avec un demi-poste de TRS (décharges de direction d'écoles géographiquement proches de Gerbéviller).**

Une lettre de motivation devra être adressée, par courriel, à la circonscription de LUNEVILLE, [ce.ien54-luneville@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.ien54-luneville@ac-nancy-metz.fr) – pour le 18 mars 2026, avec copie à la DSDEN de Meurthe-et-Moselle – Service du 1er degré - bureau de la gestion collective, [dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr](mailto:dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr) – ainsi qu'à leur IEN de circonscription.

IMPLANTATION		
RNE	Implantation des postes	Nombre de postes
0542007N	EEPU CIREY SUR VEZOUZE	1
0541723E	EEPU GERBEVILLER	0,5

## **39) REFERENT DIRECTEUR**

### **Missions :**

- **Accompagnement des directeurs sous différentes modalités (formation initiale et continue, en réunion des directeurs, groupes de travail...) :**
  - dispositif de soutien de proximité qui permettra d'accompagner un directeur à résoudre une problématique.
  - évaluation, régulation, apports d'outils.
  - aide à l'analyse réflexive et à la mise en œuvre.
  - faciliter les relations des directrices et directeurs avec les parents d'élèves, les équipes, les élus locaux et les différents partenaires.
  - il élabore un calendrier des incontournables du directeur et des « flashs d'information » intégrés à la lettre infos 54 du département.

Cette mission ne se substitue ni aux rôles des Inspecteurs de l'Education Nationale et de leur équipe, ni à celui du DASEN, ni aux dispositifs d'aides existants (DRH).

- **Participation à la préparation, en lien avec l'IEN en charge de la formation des directeurs et l'ADASEN, des réunions trimestrielles du groupe départemental des directeurs d'écoles (GDDE) :**
  - proposition de l'ordre du jour.
  - rédaction du compte rendu et diffusion après validation de l'IEN en charge de la formation des directeurs et de l'ADASEN.
  - établissement d'une veille pédagogique et administrative sur la question de la direction d'école.
  - en lien avec l'IEN en charge de la formation des directeurs, il effectue une veille sur l'interface direction d'école 54.

### **Formation :**

- être force de proposition pour les formations à destination des directeurs.
- participation à des formations : stages formation initiale des directeurs, stage faisant fonction de directeurs, préparation à la liste d'aptitude des directeurs, formation continue...
- conçoit des outils numériques à destination des directeurs en lien avec les ERUN référents du groupe directeur.

### **Compétences :**

- Connaissances du système éducatif en général, de la direction d'école en particulier.
- Avoir une solide expérience dans la direction d'école disposant d'états de service reconnus pour leur excellence.

- Être titulaire du CAFIPEMF. À défaut de cette certification, il s'engage à la passer durant l'année scolaire 2026-2027.
- Connaître le référentiel du directeur d'école.
- Connaître l'institution et les services qui permettent d'assurer le suivi des dossiers
- Connaître différents fonctionnements d'école (REP- Hors REP- maternelle-élémentaire et primaire).
- Pouvoir écouter, analyser, accompagner, construire et apporter des solutions dans différentes situations.
- Mettre en œuvre et co-animer des temps de formation et mutualiser des pratiques entre pairs.
- Être réactif, faire preuve de discernement et prendre des initiatives.
- Avoir de bonnes capacités relationnelles, communicationnelles pour faciliter le travail d'équipe, établir un climat de confiance et susciter l'échange.
- Mettre en relation des directrices et directeurs ayant eu à résoudre des problématiques identiques afin qu'ils/elles puissent échanger en autonomie.
- Rigueur, sens de l'organisation.
- Capacités à la conduite de réunion, à l'animation de groupe.
- Adaptabilité, disponibilité, mobilité géographique.

#### Conditions :

- Être directeur en poste dans une école

**Le demi-poste de référent directeur sera attribué sous forme d'une décharge de classe à 50%.**

Une lettre de motivation devra être adressée, par courriel, à la circonscription de LONGWY 2, [ce.ien54-longwy2@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.ien54-longwy2@ac-nancy-metz.fr) – pour le **18 mars 2026**, avec copie à la DSDEN de Meurthe-et-Moselle – Service du 1er degré - bureau de la gestion collective, [dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr](mailto:dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr) – ainsi qu'à leur IEN de circonscription.

IMPLANTATION	
Implantation des postes	Nombre de postes
Moitié sud du département	0,5
Moitié nord du département	0,5

### 50) ENSEIGNANT EN DISPOSITIF D'AUTO-RÉGULATION (DAR) – 1<sup>er</sup> DEGRÉ

**Intitulé du poste :** Enseignant en Dispositif d'Auto-Régulation (DAR) - Premier degré

**Contexte et cadre législatif :** Depuis la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le système éducatif français a engagé un ensemble de mesures pour garantir l'accès des élèves en situation de handicap au cadre ordinaire de scolarité. Cette dynamique a été renforcée par les lois de 2013 et 2019 et intègre la Stratégie nationale 2023-2027 pour les troubles du neurodéveloppement (TND), qui vise notamment à améliorer l'inclusion scolaire des élèves concernés.

L'autorégulation à l'école est une modalité d'accompagnement de la scolarisation des élèves avec TND (trouble du spectre de l'autisme [TSA], troubles spécifiques du langage et des apprentissages [dys], trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité [TDAH], trouble du développement intellectuel [TDI]). Elle vise à soutenir leur scolarisation, leurs apprentissages et leur autonomie tout en diffusant ces principes à l'ensemble des acteurs de l'école.

#### Missions principales :

- Accompagner les élèves avec TND dans l'acquisition de compétences d'autorégulation.
- Favoriser l'inclusion scolaire en co-intervenant avec les enseignants des classes accueillant ces élèves.
- Participer aux évaluations pédagogiques, fonctionnelles et comportementales des élèves.
- Collaborer avec l'équipe pluriprofessionnelle d'autorégulation (enseignant + professionnels médico-sociaux).
- Concevoir et adapter des supports et outils favorisant l'apprentissage et l'autonomie des élèves.
- Participer aux réunions d'équipe et aux conseils de l'école (conseil des maîtres, de cycle, etc.).
- Contribuer à la formation et à la sensibilisation des autres enseignants et personnels scolaires aux principes de l'autorégulation.
- Favoriser la pair-aidance entre élèves et le développement des habiletés sociales.
- Respecter le devoir de réserve et la discrétion professionnelle.

**Organisation et lieux d'intervention :** L'enseignant en DAR intervient dans plusieurs espaces de l'école :

- **Dans les classes** accueillant les élèves avec TND, en co-intervention avec les enseignants pour soutenir les apprentissages et l'autorégulation.
- **Dans une salle dédiée à l'autorégulation**, pour des temps ciblés avec l'équipe pluriprofessionnelle.
- **Dans les autres lieux de l'école** (cour, cantine, sorties scolaires) pour soutenir la mise en pratique des compétences acquises.

### Compétences et profil recherché :

- Professeur des écoles titulaire, non spécialisé.
- Formation initiale et continue en autorégulation assurée ou qui sera accompagnée.
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et à coopérer avec les professionnels médico-sociaux.
- Compétences en adaptation pédagogique et différenciation.
- Sens de l'observation, de l'analyse et de l'accompagnement des élèves à besoins particuliers.

**Formation et accompagnement :** L'enseignant bénéficie d'une formation à l'autorégulation lors de sa nomination ainsi que d'un accompagnement continu par l'équipe du service médico-social compétent. Il participe à des temps de supervision et de formation au même titre que les autres enseignants de l'école.

Cette fiche de poste pourra être ajustée en fonction des évolutions du dispositif et des besoins des élèves accompagnés.

Une lettre de motivation devra être adressée, par courriel, à la circonscription de NANCY III-Ecole pour tous, [ce.ien54-nancy3@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.ien54-nancy3@ac-nancy-metz.fr) – pour le **18 mars 2026**, avec copie à la DSDEN de Meurthe-et-Moselle – Service du 1er degré – bureau de la gestion collective, à [dSDen54-mouvement@ac-nancy-metz.fr](mailto:dSDen54-mouvement@ac-nancy-metz.fr) avec copie à leur IEN de circonscription.

IMPLANTATION		
RNE	Implantation des postes	Nombre de postes
0541212Z	EEPU A. Iehlen à Mont Saint Martin	1

### 52) Coordonnateur de Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS)

L'une des mesures de la conférence nationale du handicap du 26 avril 2023 concerne la transformation progressive des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) en pôles d'appui à la scolarité (PAS).

Le PAS propose un soutien à la scolarité ordinaire par aide directe aux élèves à besoin éducatif particulier.

Le coordonnateur fait partie de l'équipe restreinte du PAS constituée par des personnels du médico-social et l'AESH référent.

- Le coordonnateur du PAS travaille dans le cadre fixé par les co-pilotes (1 IEN CCPD, 1 Chef d'établissement, 1 Responsable d'un service Medico Social) et il est placé sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ET.
- Le coordonnateur rend compte de son activité aux co-pilotes du PAS. Il tient un tableau de bord de ses sollicitations, des situations d'élèves et des réponses apportées.
- Il rédige chaque année un rapport d'activités remis aux co-pilotes du PAS et à l'IEN - Ecole pour Tous qui accompagne l'animation du réseau des coordonnateurs de PAS, détaillant l'ensemble de ses activités.
- Il exerce ses missions sur l'un des territoires délimités par la carte des PAS

### Missions :

#### 1. Accueil et accompagnement des familles :

- Accueillir et conseiller les familles concernées par des besoins éducatifs particuliers.
- Évaluer les aménagements existants et proposer de nouvelles solutions en collaboration avec les familles.

#### 2. Expertise d'analyse des besoins et proposition de réponses :

- Identifier les besoins éducatifs spécifiques à partir de compte-rendu d'observation de divers professionnels et ou en observation directe, en collaboration avec l'équipe permanente du PAS et d'autres professionnels.
- Formuler des propositions adaptées de projets d'accompagnement soumises à validation des co-pilotes du PAS.

#### 3. Partenariats et coordination :

- Établir des liens avec les écoles et autres établissements scolaires des élèves concernés.
- Mettre en réseau les professionnels pour assurer une réponse coordonnée.

#### 4. Réponses aux besoins exprimés :

- Accompagner à l'accessibilité pédagogique
- Proposer des adaptations pédagogiques et des aménagements appropriés.
- Faciliter l'accès à du matériel pédagogique adapté et à un soutien éducatif pertinent.
- Un soutien pédagogique et éducatif par un personnel de l'éducation nationale ou du médico-social

#### 5. Coordination d'équipe :

- Assurer une coordination efficace de l'équipe du PAS et des ressources impliquées.
- Rendre compte de l'activité par le biais d'un tableau de bord et d'un rapport annuel détaillé.
- Répartir les moyens AESH délégués par le Service Ecole pour Tous, en concertation avec les pilotes et l'AESH référent des secteurs du PAS.
- Organiser l'accueil des AESH nouvellement nommés et leur mise en relation avec l'AESH référent, si nécessaire

### Compétences requises :

- Travailler efficacement en équipe restreinte et élargie avec divers partenaires internes et externes.
- Analyser les besoins éducatifs particuliers et formuler des réponses adaptées.

- Concevoir des projets d'accompagnement à partir de l'analyse et de la synthèse d'apports pluricatégoriels.
- Connaître les spécificités de l'enseignement primaire et secondaire.
- S'engager envers le principe d'éducabilité cognitive et faire preuve d'adaptabilité.
- Maîtriser l'environnement réglementaire et institutionnel de l'éducation inclusive.
- Utiliser avec aisance les outils numériques et les applications institutionnelles.
- Gérer les dossiers avec rigueur, précision et rédiger des documents variés.

### DIPLOMES OU EXPERIENCES

CAPPEI ou équivalent souhaité.

Et/ou CAFIPEMF / CAFA souhaité.

Une expérience de maître formateur ou de direction d'école peuvent également être un atout.

**Postes itinérants** : 1 à 4 postes par circonscription, à l'échelle départementale.

### Remarque

*Le déploiement des PAS s'effectuera de manière progressive **sur deux années scolaires** (rentrée 2026 et rentrée 2027).*

*Les lieux d'implantation des PAS ne sont pas arrêtés à ce stade et restent **conditionnés aux ouvertures effectives à la rentrée.***

### Temps de service :

100%, 1607 heures annualisées

Une lettre de motivation devra être adressée, par courriel, à la circonscription de NANCY III, [ce.ien54-nancy3@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.ien54-nancy3@ac-nancy-metz.fr) – pour le **18 mars 2026**, avec copie à la DSDEN de Meurthe-et-Moselle – Service du 1er degré – bureau de la gestion collective, à [dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr](mailto:dsden54-mouvement@ac-nancy-metz.fr) avec copie à leur IEN de circonscription.

IMPLANTATION		
RNE	Implantation des postes	Nombre de postes
0542469R	Circonscription de JARNY	1
0540115G	Collège Jean Maumus - BRIEY	1
	<i>A définir</i>	<i>A définir</i>